

Dates lois égalité vie sociale et politique	
1907	La loi accorde aux femmes mariées la libre disposition de leur salaire.
1944	Ordonnance accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes
1946	Le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans le préambule de la Constitution.
1956	Création de "la Maternité heureuse", mouvement de femmes en faveur du contrôle des naissances. Il devient le Mouvement français pour le Planning familial (MFPF) en 1960. Le Planning familial a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement.
1965	Loi de réforme des régimes matrimoniaux qui autorise les femmes à exercer une profession sans autorisation maritale et à gérer leur biens propres.
1967	Loi Neuwirth qui autorise la contraception.
1970	La loi relative à l'autorité parentale conjointe modifie le code civil et substitue l'autorité parentale conjointe à la "puissance paternelle" (les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille).
	Dix femmes déposent une gerbe "à la femme du soldat inconnu" sous l'Arc de triomphe à Paris. Cette manifestation marque la naissance du Mouvement de libération des femmes (MLF).
1971	"Le Nouvel Observateur" publie un manifeste signé par 343 femmes ("Le Manifeste des 343 salopes"), parmi lesquelles de nombreuses personnalités qui déclarent avoir avorté et réclament l'avortement libre.
	Création de l'association "Choisir la cause des femmes", autour de Simone de Beauvoir et l'avocate Gisèle Halimi, qui lutte pour l'abrogation de la loi de 1920 qui fait de l'avortement un crime.
1972	La loi ouvre à la mère, sous certaines conditions, la possibilité de contester la présomption de paternité de son mari.
1973	Création du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) qui rassemble des organisations féministes et des organisations politiques et qui revendique la pratique de deux actes illégaux : des avortements par la méthode Karman et des départs collectifs pour avorter à l'étranger.

	La loi 73-639 crée le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale.
1975	La loi Veil autorise l'IVG (interruption volontaire de grossesses) pour une période probatoire de 5 ans.
	La loi autorise le divorce par consentement mutuel.
1979	Loi sur l'IVG rendant définitives les dispositions de loi de 1975 et supprimant notamment certaines entraves à la réalisation de l'IVG, concernant les modalités d'accord du médecin et l'accueil dans les services hospitaliers.
1980	La loi relative à la répression du viol et de certains attentats aux mœurs donne une définition précise du viol et le reconnaît comme un crime : Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol.
1981	Lors d'une interview au journal "Elle", Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, annonce une campagne nationale d'information sur la contraception et la publication de 3 décrets : remboursement à 75 % de l'interruption volontaire de grossesse (la loi actuelle est une loi bourgeoise), abaissement du délai de résidence exigé pour les étrangères (actuellement 3 mois), création d'un centre d'IVG dans tous les établissements publics.
1982	Projet de loi relatif au statut général des fonctionnaires reconnaissant le principe d'égalité d'accès aux emplois publics
	Le Conseil constitutionnel déclare inconstitutionnel une partie du projet de loi relatif à l'élection des conseillers municipaux et annule l'article imposant un "quota" de candidats par sexe.
1985	Le congé d'éducation parentale est ouvert à l'un ou l'autre des parents salariés.
	Loi relative à l'égalité des époux dans la gestion des biens de la famille et des enfants.
1990	Autorisation de l'utilisation du RU 486, technique médicamenteuse de l'IVG.
1998	Présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi constitutionnelle relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes, permettant au législateur de prendre des mesures favorisant un égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions politiques

2003	Promulgation de la loi n° 2003-327 relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen. Elle instaure la règle de l'alternance des candidats de chaque sexe sur les listes présentées aux électeurs.
2007	Promulgation de la loi n° 2007-128 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.
2012	Promulgation de la loi sur le harcèlement sexuel (JO du 7). Le texte donne une nouvelle définition du harcèlement sexuel, établit des circonstances aggravantes et détermine les sanctions qui y sont associées. La loi a été votée en procédure d'urgence à la suite du vide juridique provoqué par une décision du Conseil constitutionnel qui avait annulé l'article du code pénal sur le harcèlement sexuel. Le Conseil avait jugé que l'article était contraire au principe constitutionnel de l'égalité des délits et des peines, dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité
2013	Vote par l'Assemblée nationale de la proposition de loi portant sur la lutte contre le système prostitutionnel. Le texte supprime le délit de racolage mais rejette la pénalisation du client de la prostitution.
2014	Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Interventions dans les domaines économique, politique, sanitaire et social, familial, etc
2015	Lors de l'examen du projet de loi relatif à la santé, les députés votent la suppression du délai de réflexion obligatoire de sept jours entre la première et la deuxième visite médicale pour une IVG.